Mange, bois, habille-toi et fais l'aumône, sans excès ni orgueil.

ʿAbdullah ibn ʿAmr ibn Al-ʿÂṣ (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (sur la paix et le salut) a dit : « Mangez, buvez, donnez l'aumône, et habillez-vous, sans orgueil et sans excès ».

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par Al-Bûkhârî en annotation, mais sous une formulation catégorique - Rapporté par Aḥmad]

Le hadith prouve qu'il est interdit d'être excessif lorsque l'on mange, boit, et lorsque nous nous habillons. De même, il nous commande de donner l'aumône sans ostentation, et sans y chercher une renommée. Précisément, l'excès est le fait d'outrepasser les limites dans tout acte ou parole, et il est surtout constaté dans le domaine du don. Ce hadith est tiré de la parole d'Allah, Exalté soit-Il : {(Mangez et buvez, en évitant tout excès !)} [Coran : 7/31], il réunit les bienfaits dont bénéficie l'Homme à bien observer sa propre personne ainsi que les avantages qu'il va en tirer spirituellement et physiquement dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. En effet, l'excès, quel que soit le domaine, nuit sévèrement à l'homme et porte atteinte à sa vie ; il l'entraîne le plus souvent vers sa destruction physique . Quant à l'arrogance et l'ostentation, elle lui nuisent spirituellement, puisqu'elles nourrissent la prétention chez l'homme. De plus, cela l'expose au péché dans l'au-delà, et la détestation des gens dans cette vie d'ici-bas. A ce propos, al-Boukhâri rapporte d'Ibn 'Abbâs : « Mange et bois ce que bon te semble, tant que l'excès et l'ostentation ne t'atteignent pas. »

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5363